

Nous contacter

PROCES VERBAL DE CONSTAT

L'AN DEUX MILLE DOUZE et le DOUZE AVRIL

A LA DEMANDE DE :

ASSOCIATION DEFENSE DE L'ENVIRONNEMENT DU QUARTIER DE LA CROIX BLANCHE D'AULNAY SOUS BOIS ET SES ENVIRONS

dont le siège est 33 Avenue Jean Jacques rousseau 93600 AULNAY SOUS BOIS Enregistrée à la sous préfecture du Raincy sous le numéro W932003810. Représenté par son Président Monsieur GIAMI Benjamin domicilié audit siège en cette qualité.

Lequel m'a exposé

Que dans le cadre d'une demande de référendum de quartier une pétition a été organisée par la requérante.

Que les formulaires de la pétition ont pour préambule le texte suivant :

« Monsieur le Maire
La municipalité a présenté quatre projets d'immeubles en lieu et place de l'actuel
Hôtel des Impôts, situé entre l'avenue de la Croix-Blanche et l'avenue Jean
Jaurès à Aulnay (93600). Ces projets sont d'importance majeure car, pour voir le
jour, ils impliqueront une modification du Plan Local d'Urbanisme (PLU) et donc
l'ensemble de l'environnement du quartier Nonneville. Vous vous êtes engagé à
organiser des référendums de quartier, lors de la campagne pour les élections
municipales de mars 2008. Nous vous demandons donc de bien vouloir tenir vos
engagements et d'organiser dès la rentrée un référendum de quartier pour
interroger la population afin de savoir si elle est favorable à l'un de ces projets et
si elle est favorable à la modification du PLU »

Qu'elle estime nécessaire pour la sauvegarde de ses droits et la défense de ses intérêts de faire constater le nombre de personne ayant participé et signé à ladite pétition.

Que je suis requis à cet effet.

Déférant à cette réquisition,

Je, , Huissiers de Justice Associés près le Tribunal de Grande Instance de Bobigny

Me suis transporté ce jour en mon Etude à 14 heures précises, où là étant en présence de Mademoiselle DELAMARE Séverine Vice Présidente ;

Références IMPERATIVES à rappeler:

Cor: 5919, MD:80919